

Département de Seine et Marne

Commune de **CRISENOY**

Plan Local d'Urbanisme

Droit de Prémption Urbain

Annexe

8

PLU approuvé par délibération du : 12 décembre 2016

Droit de Prémption Urbain instauré par délibération du conseil municipal en date du : 12 décembre 2016



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme

11 rue Pargeas 10000 TROYES Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53



